

25-26. PETITES ANNONCES

- **L'Ecole des Actes recherche des étudiants/étudiantes, bénévoles ou stagiaires (stages de moins de 2 mois possibles), pour participer à ses ateliers de Français.**

En suivant le parcours de l'une des personnes étrangères inscrites dans ces ateliers, ils/elles pourront élargir leur expérience et leurs compétences à partir de méthodes basées sur l'enquête et l'écoute des besoins réels d'apprentissage : par rapport au travail, aux soins, aux rapports avec les administrations... Ils/elles pourront ainsi découvrir en toute amitié qui sont celles et ceux qu'on nomme des « migrants » et leurs véritables conditions d'existence.

Vous pouvez prendre connaissance des 2 textes consacrés à l'expérience de ces ateliers dans la rubrique « Charte, Manifestes, Histoires relevantes »

- **L'Ecole des Actes propose à des étudiants/étudiantes, bénévoles ou stagiaires (stages de moins de 2 mois possibles), désireux de découvrir un travail d'enquête non sociologique sur les besoins de la vie des gens qui vivent et travaillent ici, de s'associer à sa recherche collective.**

Qui sont ces gens ? Ce sont des habitants d'Aubervilliers et de grande banlieue, des ouvrières et ouvriers très souvent étrangers, dont le travail exercé dans de dures conditions permet notre existence collective, sans pour autant que leur importance pour ce pays soit reconnue.

Aujourd'hui nous vivons côte à côte et séparés. Dans un contexte d'ignorance et de tensions, l'enjeu de cette recherche est de formuler et de travailler aux conditions d'une vraie paix.

- **L'Ecole des Actes recherche des étudiants/étudiantes, bénévoles ou stagiaires (stages de moins de 2 mois possibles), pour participer à ses ateliers de Droit.**

Le premier but de ces ateliers est d'apporter une aide administrative immédiate, sérieuse et efficace à des personnes confrontées à de lourdes difficultés dans le registre des papiers, du travail et des droits sociaux. Ces séances de l'atelier ont lieu en petits groupes avec des membres de l'Ecole des Actes expérimentés dans ce domaine, en collaboration active avec les personnes concernées, et avec le conseil d'avocats.

Un autre enjeu de ces ateliers est de réfléchir comment il serait possible d'agir collectivement de l'extérieur sur le droit, dont l'état actuel est sur beaucoup de plans désastreux, afin de faire surgir l'énoncé de droits qui y sont déniés ou qui en sont

totalemment absents.

• Nous demandons à tout/e étudiant/e intéressé/e par l'une de ces propositions de nous adresser une lettre indiquant les raisons de son intérêt pour l'Ecole et pour ses activités.

Nous souhaitons en effet le/la rencontrer sur cette base.

Contact : administration@ecoledesactes.org